

Image not found or type unknown



retard livraison, quel recours?

Par **fmo**, le **15/02/2013** à **12:02**

Bonjour, nous avons commandé des meubles chez Mr Meuble début décembre (pour plus de 4000 euros de meubles) la livraison était prévue approximativement fin janvier.

N'ayant pas de nouvelles, j'ai pu les contacter par mail, et j'ai alors appris que du fait d'un problème avec leur fournisseur, je ne serais pas livré avant mi-mars, j'ai demandé par mail un geste commercial sans réponse.

Quel recours puis-je avoir?

Merci de vos réponses.